

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 39-290-1920 nommant M. Crémazy membre suppléant du Conseil Administration.

n° 39-290-1920

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
29 décembre 1920

Numéro JO  
n° 290 du 31/12/1920

Date du numéro  
31 décembre 1920

### VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 1<sup>er</sup> mars 1917, portant réorganisation du Conseil d'Administration de la Colonie :

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1<sup>er</sup>

Est nommé membre suppléant du Conseil d'administration, pour une période de deux ans, M, Crémazy (Albert), Agent de la Compagnie des Messageries Maritimes à Djibouti. Art.2, — Le présent arrêté sera communiqué, enregistré et publié partout où besoin sera.

**A. Lauret.**